



La sécu est à nous

Défendons notre bien le plus précieux

La sécu a fêté ses 80 ans en 2025 !

En 1945, les travailleuses et travailleurs gagnaient par la lutte la Sécurité Sociale et le gouvernement met en place, par ordonnance la sécurité sociale. Financée par les cotisations sociales, elle repose sur un principe simple : Chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Ce mode de financement par répartition permet au budget de la sécurité sociale d'être autonome et donc de ne pas dépendre des arbitrages budgétaires de l'état. Ce principe renvoie à la démocratie sociale : les caisses de la sécurité sociale sont gérées par les intéressés eux-mêmes.

La sécurité sociale c'est l'accompagnement de chaque citoyen, de sa naissance à la fin de sa vie et tous les événements qu'il peut traverser :

--- la Santé : maladie, maternité, invalidité, décès.

--- l'accompagnement des familles : naissance d'un enfant, logement, lutte contre la précarité et le handicap.

--- les accidents du travail, la maladie professionnelle ;

--- la retraite.

Depuis des années, les gouvernements successifs remettent en cause ce modèle en multipliant les exonérations de cotisations, en réduisant les moyens de l'hôpital public, du secteur médico-social et en ouvrant toujours davantage la voie aux logiques marchandes.

En effet, au prétexte de faciliter l'emploi, le gouvernement Balladur, en 1993 (dispositif renforcé par Juppé en 1995) a exonéré les employeurs des cotisations patronales pour les salariés rémunérés au SMIC à temps plein. Ces exonérations de cotisations sociales patronales s'élèvent à 90 milliards en 2024, compensées par l'état à hauteur de 80 milliard, donc pas totalement, ce qui contribue au fameux « déficit de la sécu.

Pour compenser la baisse des cotisations sociales patronales, la baisse des impôts de

production, la disparition de la taxe d'habitation, l'état a eu l'idée d'augmenter la TVA pour financer la sécurité sociale.

C'est donc l'ensemble de la population qui paye les exonérations de cotisations patronales pour que les entreprises maintiennent les salaires au SMIC et ne participent donc pas à la solidarité nationale.

Ces choix idéologiques et politiques de réductions des recettes créent volontairement le déficit qui affaiblit notre système de Sécurité Sociale et sa capacité à répondre aux besoins de la population. Les malades doivent payer pour compenser l'argent manquant, le lien avec la Sécu se distend au profit du secteur assurantiel (privé). C'est la même logique à l'œuvre que le démantèlement de notre système de retraite par répartition, qui subit un déficit organisé.

Rappelons que la Sécurité sociale est financée par une part De notre salaire, le brut et les cotisations patronales Dites "superbrut".

Or, cette cotisation patronale c'est du salaire.

C'est Du vol. De l'argent, il y en a et on sait où il est !

Elle devrait être excédentaire si elle n'était à ce point volontairement mise à mal par des gouvernants au service d'une idéologie libérale qui est en opposition totale aux idéaux de nos aîné-es qui sont à l'origine de la création de la Sécurité Sociale.

Sud Santé-Sociaux appelle l'ensemble des salarié.es, retraité.es, étudiant.es, précaires à se mobiliser pour défendre notre sécurité sociale !

Notre Fédération défend une Sécurité Sociale à 100%, financée intégralement par les cotisations sociales, et administrée de manière autonome par les travailleur-euses et les usager.e.s.

